



Dette organisme de crédit cofidis

Par **olivierdesam**, le **10/03/2009** à **11:05**

J'ai 19 ans et je dois 1600 euros à l'organisme Cofidis. Je ne vais plus pouvoir payer dans un mois et pour l'instant je suis sans ressources car je recherche un emploi. Je voudrais savoir ce que je risque si je ne peux pas rembourser et que je suis insolvable. Me laisseront-ils un délai pour rembourser?

Par **superve**, le **11/03/2009** à **13:08**

bonjour

si vous êtes réellement insolvable, ils n'auront d'autre choix que de patienter mais attention, les intérêts continueront toujours à courir.

Dès que vous aurez un emploi, réglez leur ce que vous devez et gardez trace de tous vos règlements. S'ils lancent une procédure contre vous, demandez des délais de paiement au juge.

Bien cordialement.